



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998
B.P. : 1116 Yaoundé - Cameroun - Tél. : +237 222 20 19 28 - Fax : +237 222 21 66 62
Site web : www.fecafoot-officiel.com - Email : contact@fecafoot-officiel.com
Numéro Contribuable : 08600013325C

N/Réf: **031**/FCF/PCN/2018

Yaoundé, le 08 juin 2018

LE PRESIDENT DU COMITE DE NORMALISATION DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL

- *Vu la Constitution;*
- *Vu la loi n°2011/18 du 15 Juillet 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;*
- *u les statuts de la FIFA;*
- *Vu les statuts et règlements de la FECAFOOT ;*
- *Vu la décision du 23 Août 2017 du Bureau du Conseil de la FIFA de nommer un Comité de Normalisation pour la Fédération Camerounaise de Football ;*
- *Vu la correspondance de la FIFA du 12 Septembre 2017 relative à la composition du Comité de Normalisation de la Fédération Camerounaise de Football ;*
- *Vu la décision du 25 février 2018 du Bureau de Conseil de la FIFA de proroger le mandat du Comité de Normalisation jusqu'au 31 août 2018 ;*
- *Vu les circonstances exceptionnelles que constitue la période de normalisation du Football camerounais ;*
- *Vu le Chronogramme du Comité de Normalisation ;*

DECIDE :

Article 1 : Il est pour compter de la date de signature de la présente décision, convoqué, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FECAFOOT, le samedi 23 juin 2018 à partir de 08h00 au Centre de la CAF à Mbankomo.

Article 2 : L'ordre du jour de ladite Assemblée portera sur l'adoption des statuts de la FECAFOOT et du Code électoral de la FECAFOOT.

Article 3 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

LE PRESIDENT DU COMITE
DE NORMALISATION



Me HAPPI Dieudonné

